

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2024

Le Conseil a décidé

d'octroyer un don de Fr.100.00 à l'organisation "Nez Rouge".

d'allouer une subvention de Fr.300.00 à l'association "Les Colis du Cœur".

de valider la participation communale pour les travaux de l'Au de Morge 2024 pour une somme totale de Fr.16'682.00.

de valider la réparation de l'ascenseur des écoles endommagé par un dégât d'eau pour une somme de Fr.3'425.00. Les travaux de réparation de la conduite sont évalués à Fr.1'500.00.

d'autoriser la pose d'une nouvelle enseigne sur la porte d'entrée du kiosque du Pont.

d'autoriser la construction d'une véranda sur la parcelle 429, propriété de Monsieur Laurent Chaperon.

d'accepter le projet de mutation de la parcelle 1380, propriété de Monsieur Stéphane Mocellini, tel que présenté à la commission communale des constructions.

d'autoriser l'agrandissement de la terrasse de la famille Daniel Bitschnau selon le dossier déposé à la commune. Parcelle 913.

